ouest-france.fr du 28 octobre 2025 CUNIN Jean-Marie 520 mots

Propos de la ministre de la Mer et la Pêche : des acteurs maritimes réagissent

Catherine Chabaud, ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche dans son bureau lors de sa première interview. Nicolas Marques / Ouest-France

Catherine Chabaud, ministre déléguée à la Mer et à la Pêche du nouveau gouvernement a accordé sa première interview à « Ouest-France » et à sa filiale « le marin ». Son ex-collègue eurodéputée Isabelle Le Callennec et la confédération Mer & Liberté y ont réagi.

L'ancienne skippeuse professionnelle Catherine Chabaud a été nommée ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche dans le gouvernement Lecornu II. Celle qui a été également eurodéputée (MoDem, de 2019 à 2024) a accordé sa première interview à *Ouest-France* et à sa filiale *Le Marin*.

La nouvelle ministre avait quelques messages à faire passer. Son objectif ? « **Maritimiser les esprits et les institutions, du citoyen au chef de l'État** ». Mais aussi

rassurer les pêcheurs professionnels, dont une partie la perçoit comme très engagée pour l'écologie et pas assez pour leur filière.

Interrogée aussi sur l'obligation pour certains pêcheurs de loisirs de déclarer leurs prises à partir du 10 janvier prochain, Catherine Chabaud en a profité pour afficher ses choix. « **Si nous devions être amenés à prendre des décisions à l'avenir, dans un contexte de pression sur la ressource (les poissons), je dirai « priorité aux pêcheurs professionnels », qui vivent de ce travail** », a-t-elle ainsi déclaré.

« Pas de procès d'intention »

Des positions qui ont fait réagir dans la communauté maritime, notamment son ex-collègue eurodéputée Isabelle Le Callennec (Les Républicains). « **"Maritimiser" les esprits, tout à fait d'accord ! […] Mais nous attendons aussi de la Ministre qu'elle défende les intérêts de nos pêcheurs français en Europe** », écrit ainsi l'élue bretonne.

« **L'heure de vérité sur la volonté du gouvernement de soutenir, ou pas, les pêcheurs français, ce sera au moment de la négociation des quotas de pêche** (*quantité maximale de poissons pour chaque État membre*) **à Bruxelles mi-décembre. Pas de procès d'intention mais un appel à être non seulement la Ministre de la mer mais aussi celle de la pêche…** », conclut-elle dans son bref texte envoyé à *Ouest-France* et au *marin*.

« Négliger l'univers de la pêche récréative »

La confédération Mer & Liberté, qui « **rassemble les principales fédérations et associations françaises de plaisanciers, de pêcheurs récréatifs** », a également réagi à l'entretien en publiant une tribune.

Si l'association assure « **saluer cette nomination** », elle regrette « **que certains de ses propos […] négligent ouvertement l'univers de la pêche récréative et de la plaisance en mettant à l'opposé la priorité sur un seul secteur** ».

Elle précise également que « **la pêche récréative est très faiblement consommatrice de la ressource halieutique** ». Avant de conclure par une requête sous forme d'avertissement, en demandant « **la reconnaissance légitime d'une communauté maritime qui pèse, agit et vote** ».

La ministre déléguée sera probablement présente aux 20e Assises de l'économie de la mer, organisée par *Ouest-France* et *le marin* à La Rochelle les 4 et 5 novembre.

L’occasion pour elle de répondre à ces premières réactions et critiques.

Jean-Marie CUNIN.